

LAPONITE-JS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : LAPONITE-JS

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Additif rhéologique
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Phyllosilicate synthétique modifié

Composants dangereux

| Composant | No.-CAS | Concentration (%) |
|----------------------------|-----------|-------------------|
| Pyrophosphate tétrasodique | 7722-88-5 | >= 10 - < 30 |

L'identité spécifique/pour cent de poids des ingredient(s) propriété est confidentielle

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.

LAPONITE-JS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

| | | |
|---------------------------------------------------|---|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| En cas de contact avec la peau | : | En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. |
| En cas de contact avec les yeux | : | Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : | Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| Principaux symptômes et effets, aigus et différés | : | Aucun symptôme connu ou attendu. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. |
| Avis aux médecins | : | Traiter de façon symptomatique. |

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | | |
|--------------------------------------------------------|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Moyens d'extinction appropriés | : | Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche Mousse Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche |
| Moyens d'extinction inappropriés | : | Jet d'eau à grand débit |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : | Jet d'eau à grand débit Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. |
| Produits de combustion dangereux | : | Oxydes de phosphore Composés de fluor |
| Information supplémentaire | : | Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. |
| Équipements de protection particuliers des pompiers | : | Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. |

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|---|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : | Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter l'inhalation de la poussière. |
|-----------------------------------------------------------------------------|---|--------------------------------------------------------------------------------------------|

LAPONITE-JS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

- Précautions pour la protection de l'environnement :
- : Éviter la formation de poussière.
 - : Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Le matériel peut créer des conditions glissantes.
Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir.
 - : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :
- : Utiliser un aspirateur industriel agréé pour l'élimination.
Filtre à air à particules à haute efficacité (filtre HEPA)
 - : Ramasser et évacuer sans créer de poussière.
Balayer et enlever à la pelle.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger :
- : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Conditions de stockage sûres :
- : Éviter la formation de poussière.
Conserver le récipient bien fermé.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter :
- : Pas de matières à signaler spécialement.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|----------------------------|-----------|------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------|
| Pyrophosphate tétrasodique | 7722-88-5 | TWA | 5 mg/m ³ | NIOSH REL |
| Pyrophosphate tétrasodique | | TWA | 5 mg/m ³ | OSHA P0 |

Autres limites d'exposition professionnelle

| Description | Type de valeur | Paramètres de contrôle | Base |
|------------------------|----------------|-----------------------------------------|----------|
| inert or nuisance dust | TWA | 50 Millions de particules par pied cube | OSHA Z-3 |

LAPONITE-JS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

| | | | |
|--|-----|------------------------------------------------------------------|----------|
| | | total dust | |
| | TWA | 15 mg/m3 total dust | OSHA Z-3 |
| | TWA | 5 mg/m3 respirable fraction | OSHA Z-3 |
| | TWA | 15Millions de particules par pied cube respirable fraction | OSHA Z-3 |

Mesures d'ordre technique

: Assurer une ventilation adéquate.
Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.
La poussière doit être extraite directement à la source d'émission.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains
Remarques

: Utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux

: Lunettes de sécurité
Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.
Si l'environnement de travail ou l'activité impliquent des conditions poussiéreuses, des brouillards ou des aérosols, portez des lunettes appropriées.

Protection de la peau et du corps

: Uniforme de travail ou veste de laboratoire.
Vêtement de protection

Mesures d'hygiène

: Pratiques générales d'hygiène industrielle.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : poudre
Couleur : blanc
Odeur : inodore
Seuil olfactif : Non applicable

pH : 9.8, Concentration: 20 g/l(en dispersion)

Point/ intervalle de fusion : Non applicable
Point/intervalle d'ébullition : Non applicable
Pression de vapeur : Non applicable

Point d'éclair : Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure : Non applicable

LAPONITE-JS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

| | |
|---------------------------------------|---------------------------|
| Limite d'explosivité, inférieure | : Non applicable |
| Taux d'évaporation | : Non applicable |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Ne brûle pas |
| Densité de vapeur relative | : Non applicable |
| Densité relative/Densité spécifique | : Donnée non disponible |
| Taille des particules | : Donnée non disponible |
| Densité | : Donnée non disponible |
| Masse volumique apparente | : 1,000 kg/m ³ |
| Solubilité(s) | |
| Hydrosolubilité | : dispersable |
| Solubilité dans d'autres solvants | : Donnée non disponible |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Donnée non disponible |
| Température d'inflammation | : Non applicable |
| Température d'auto-inflammation | : Non applicable |
| Décomposition thermique | : Donnée non disponible |
| Viscosité | |
| Viscosité, dynamique | : Non applicable |

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Réactivité | : Non classé comme danger de réactivité. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Stabilité chimique | : Stable; polymérisation dangereux pas attendu Stable dans des conditions normales. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler. |
| Conditions à éviter | : Donnée non disponible |
| Matières incompatibles | : Acides forts et oxydants forts |

LAPONITE-JS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables****Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : 2,778 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**7722-88-5 Pyrophosphate tétrasodique:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 300 - < 2,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 420
BPL: oui

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**7722-88-5 Pyrophosphate tétrasodique:**

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Pas d'irritation de la peau

BPL: oui

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Espèce: Bovine corneal opacity and permeability assay (BCOP)

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 437

BPL: oui

Composants:**7722-88-5 Pyrophosphate tétrasodique:**

Résultat: Irritation sévère des yeux

Evaluation: Risque de lésions oculaires graves.

Espèce: Lapin

LAPONITE-JS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Résultat: Corrosif pour les yeux
Méthode: OCDE ligne directrice 405
BPL: oui

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**7722-88-5 Pyrophosphate tétrasodique:**

Type de Test: Mouse Local Lymph Node assay (LLNA)

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

BPL: oui

Mutagénicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

Toxicité pour la reproduction**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

LAPONITE-JS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Pas de risques connus de maladie chronique.

Toxicité par aspiration**Produit:**

Donnée non disponible

Expérience de l'exposition humaine**Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

Grains de poussière peuvent irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Ingestion:

Symptômes:

L'ingestion provoquera probablement des irritations au niveau de l'appareil digestif.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

LAPONITE-JS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons :
Remarques: Donnée non disponible

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques :
Remarques: Donnée non disponible

Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ni ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique
supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets : Non applicable

LAPONITE-JS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

dangereux

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers

: Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

LAPONITE-JS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : Donnée non disponible

Massachusetts Right To Know

Pyrophosphate tétrasodique 7722-88-5

Pennsylvania Right To Know

phyllosilicate synthétique -
Pyrophosphate tétrasodique 7722-88-5

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret Commercial : 800963-1094
d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN)

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Section 4 / 12(b) : Non applicable

Section 5 : Non applicable

Liste active de l'inventaire : Tous les composants de ce produit sont répertoriés comme

LAPONITE-JS

Version 2

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

| | |
|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| TSCA | actifs et/ou sont exemptés |
| Section 5a | : Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante. |
| Section 4 / 12(b) | : Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation. |
| DSL | : Les composants suivants ne sont pas énumérés sur le LIS LCPE: |
| Catégorie de substance LIS LCPE | : Substance chimique |
| Pour cent de poids | : 100 % |
| NSN Classé | : Néant |
| Le maximum NSN a exigé | : L'annexe 5 Mis en NDSL. |

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.